

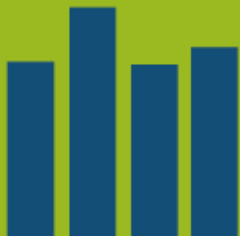
MESURES COMPENSATOIRES

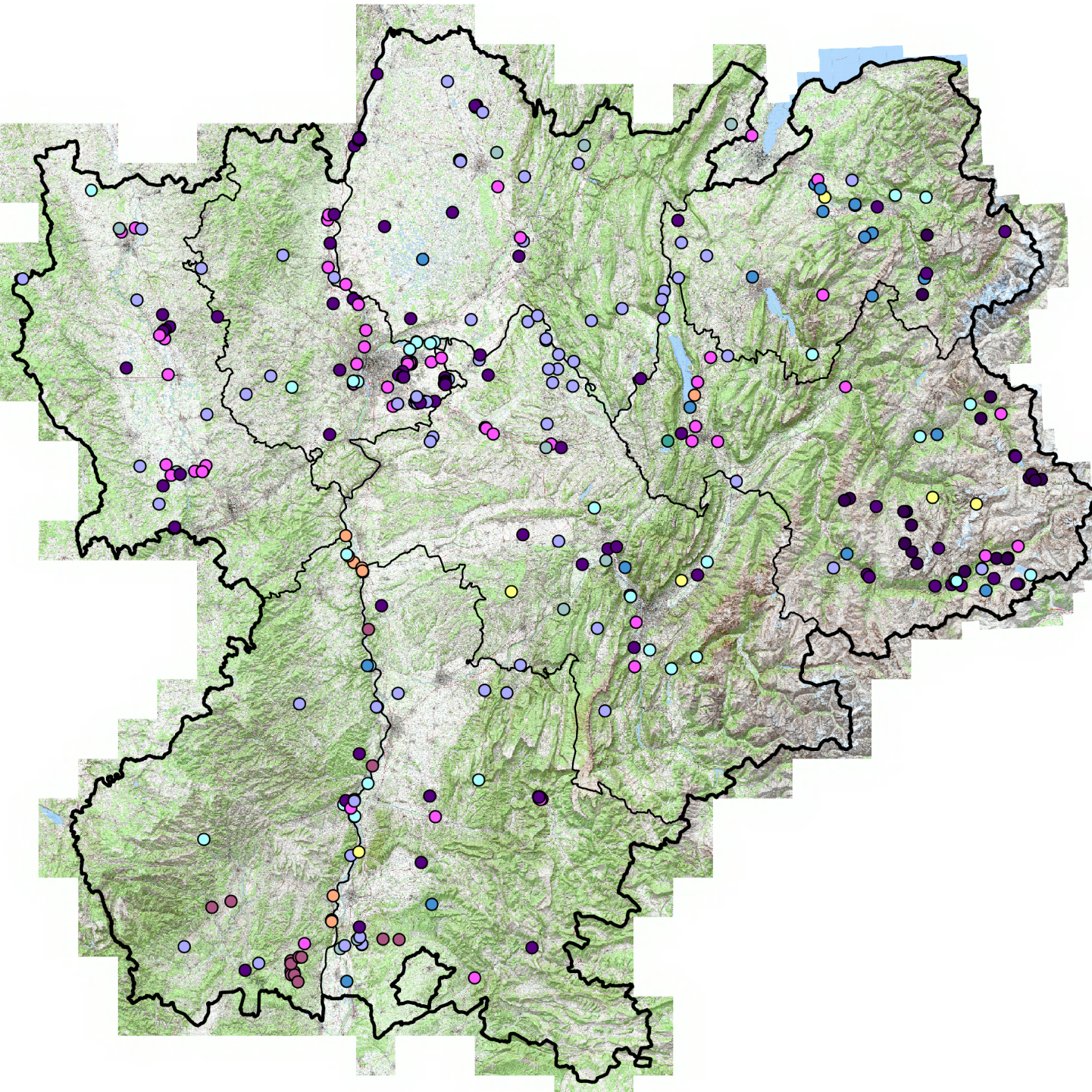
Un enjeu pour les gestionnaires d'espaces naturels

Premier bilan et perspectives de la mise en œuvre
des mesures ERC "espèces" en Rhône-Alpes

État des lieux

- **En Rhône-Alpes (en quasi-totalité depuis 2007), fin 2014 :**
 - 350 demandes déjà instruites ou en cours (dossiers de demande déposés),
 - 230 arrêtés de dérogation délivrés, assortis de prescriptions d'évitement, réduction et compensation,



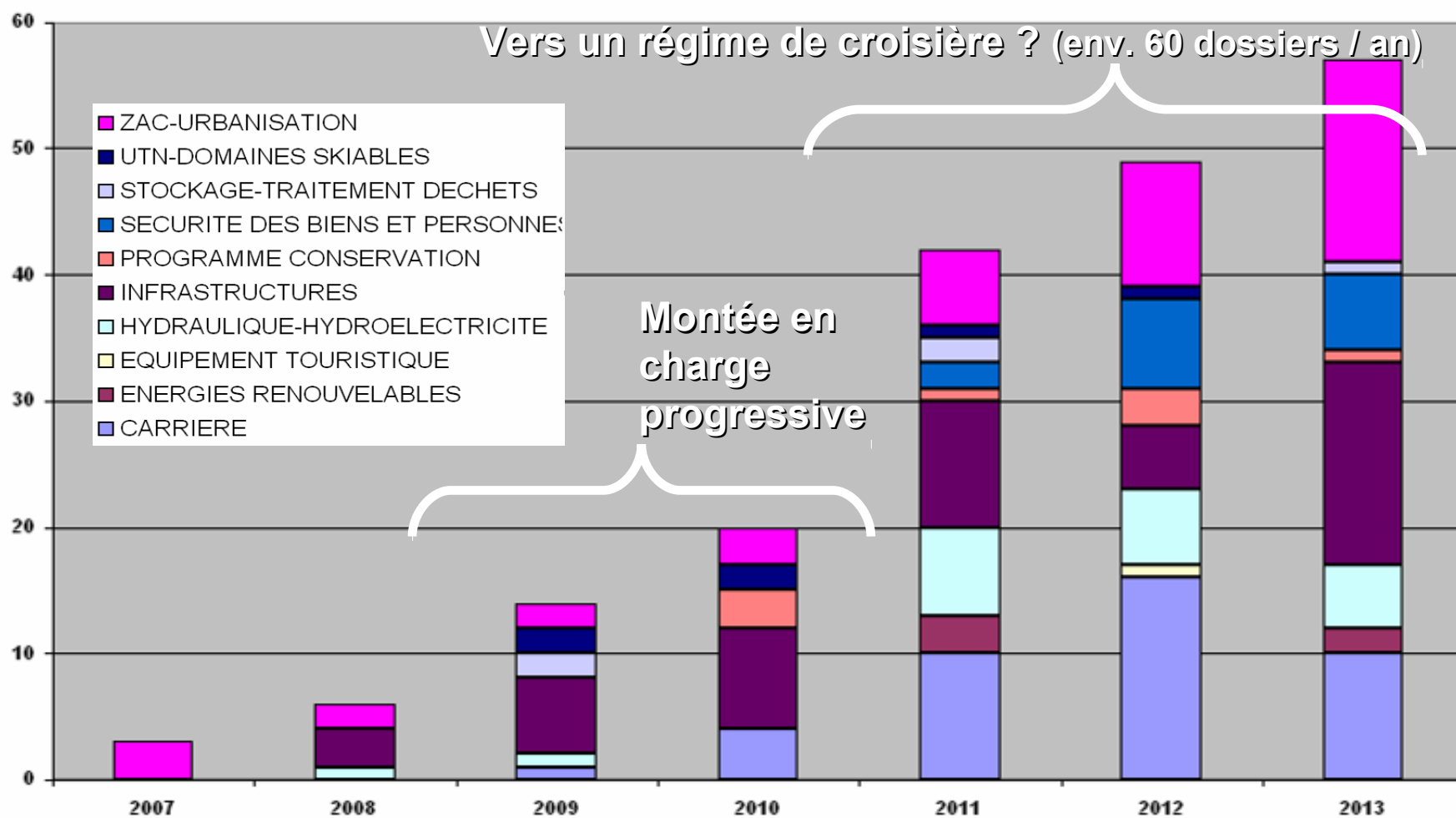


CATEGORIE DES PROJETS INSTRUITS

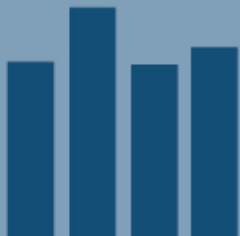
- CARRIERE
- ENERGIES RENOUVELABLES
- EQUIPEMENT TOURISTIQUE
- HYDRAULIQUE-HYDROELECTRICITE
- INFRASTRUCTURES
- MANIFESTATION SPORTIVE
- PROGRAMME CONSERVATION
- SECURITE DES BIENS ET PERSONNES
- STOCKAGE-TRAITEMENT DECHETS
- UTN-DOMAINES SKIABLES
- ZAC-URBANISATION



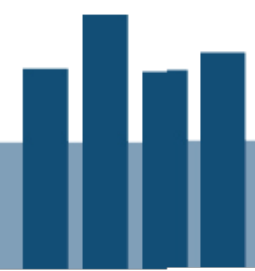
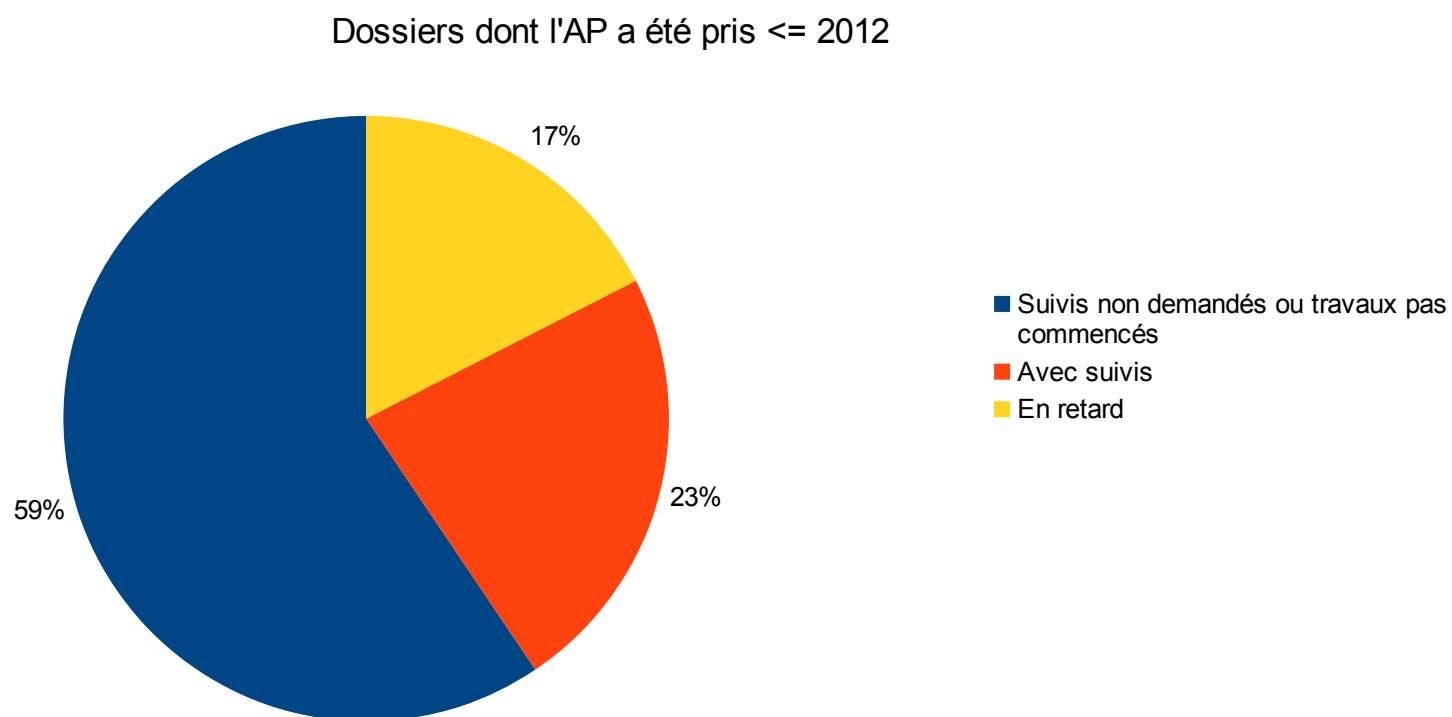
Un nombre croissant de dossiers pour dérogation à la protection des espèces



Analyse des rapports de suivi

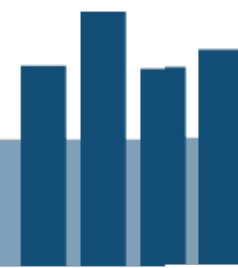
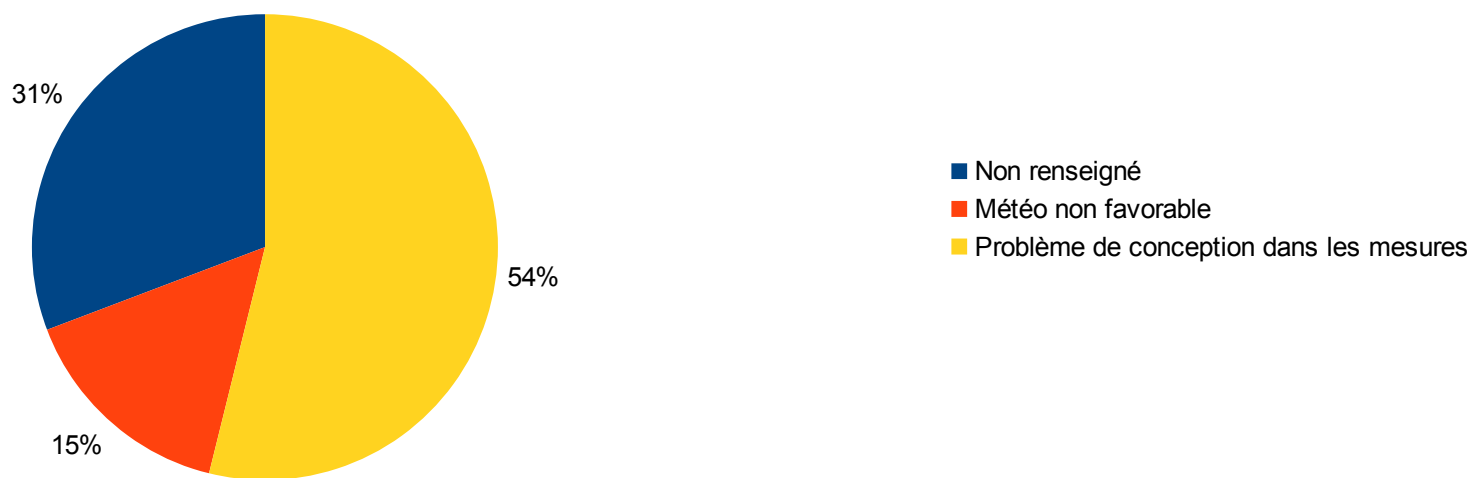


▪ **Sur 143 dérogations accordées avant le 1^{er} janvier 2013 :**



- **Sur 93 mesures tirées des rapports de suivi, 11 sont partiellement/non mises en place alors qu'elles le devraient :**

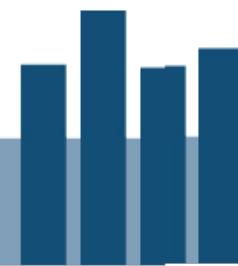
Causes de la mise en place partielle/inexistante des mesures prescrites



20^{ème} édition

du Forum des gestionnaires
des espaces naturels

- **Procédure et décisions récentes** : les arrêtés les plus anciens sont peu explicites en matière de suivis,
- **Difficultés indépendantes du maître d'ouvrage** :
 - retard constaté dans la réalisation des travaux,
 - conditions météorologiques défavorables...

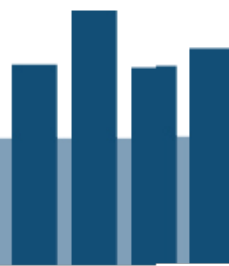


20^{ème} édition

du Forum des gestionnaires des espaces naturels

- **2 cas distincts :**

- La mise en place des mesures compensatoires « ponctuelles » (nichoirs artificiels, mares, hibernaculums...) est rapidement effective, les suivis confirment en général leur efficacité (sous réserve du respect des bonnes pratiques techniques),
- Les mesures nécessitant une gestion à long terme (maîtrise foncière, gestion agro-environnementale, îlots forestiers de sénescence...) imposent une mise en place et une période d'évaluation plus longues.



Exemples de mesures compensatoires



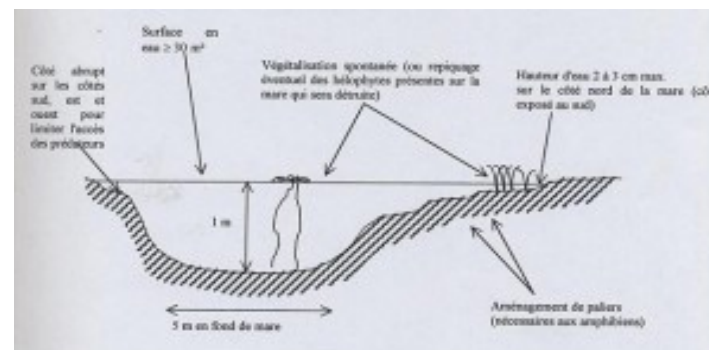
Mesures de gestion

- **Gestion de milieux agricole, forestiers** (sur la base de conventions, d'acquisition foncière) :...
- **Restauration de milieux** : zones humides, pelouses sèches, boisement...



Mesures de gestion

- **Création d'habitats** : Mares, hibernaculums, nids artificiels, passages à faune, îlots de sénescence, plantation de haies, plantation de forêt, création de milieux favorables spécifiques à l'espèce...
- **Accompagnement**: Déplacement de population, suivi écologique, financement d'un plan de gestion ou de recensement, aide à la mise en place d'un cadre réglementaire (APPB par exemple)



Mesures spécifiques

- **Amphibiens** : mesures maîtrisées globalement lorsqu'elles sont correctement conçues et réalisées (profondeur des mares, profil des berges, imperméabilisation, ne pas laisser des ornières sur le chantier qui pourraient accueillir des pontes),
- **Reptiles** : Hibernaculums maîtrisés et efficaces sous réserve de respect des prescriptions,
- **Chiroptères** : Les gîtes artificiels sont encore à l'état expérimental



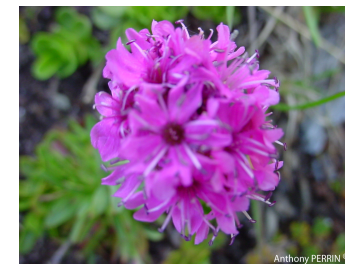
Mesures spécifiques

- **Oiseaux** : nids artificiels (hirondelles de fenêtre) bien maîtrisés et efficaces, haies pour les passereaux également,
- **Mammifères** : Retours positifs sur certains passages à grande/petite faune.



Mesures spécifiques

- **Transplantation de flore** : un bilan à nuancer fortement selon les espèces...
 - Silène de Suède (*Société d'exploitation des téléphériques tarentaise-maurienne pour la retenue de la Moutière*), déplacements manuel et mécanique : mortalité 43 % pour manuel et presque 100 % pour mécanique ;
 - Fétuque du Valais, Nard celtique, Saponaire jaune, Koélerie du Mont Cenis, Lychnis des Alpes, Paturin vert glauque, Primevère du Piémont, Bruyère des neiges (*RTE, lignes haute-tension La Praz-Villarodin-Venaus*): mortalité de 3-60 % ;
- **Culture ex-situ**: peut mieux faire ?! Swertie vivace (*RTE, lignes haute-tension Albertville-La Coche-La Praz*)



Mesures spécifiques

- **La Tulipe sauvage de Die au service du génie écologique...**
- Première transplantation suite à un contentieux lié à la construction d'un lotissement,
- 2^{ème} année : meilleure coordination de la commune avec les agriculteurs, avec appui du CBNA et du Parc National du Vercors. Mise en place d'un plan de gestion sur la commune finalisé en décembre 2010,
- En 2014 : Plan de gestion efficace et suivi par tous les partenaires :
14 stations de Tulipe suivies dont 6 avec un effectif > 100 000 tulipes...



PRÉSERVATION

* Commune de Die
* Services de l'État
* CCD
* PNRV

GESTION DES ENJEUX ACTUELS

* DREAL Rhône-Alpes

CONNAISSANCE

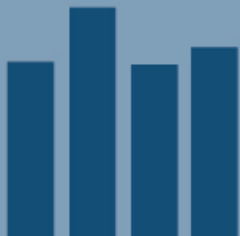
* PNRV
* CBNA

SENSIBILISATION
COMMUNICATION

* PNRV

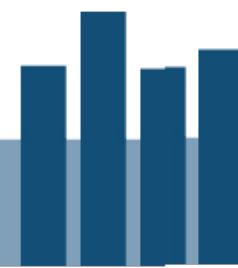


Les pistes d'amélioration...

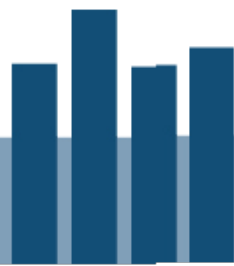


Quelques suggestions d'ordre général :

- Améliorer le génie écologique dans certains domaines incomplètement maîtrisés (gîtes à chiroptères, transplantation de plantes, restauration et préservation de l'habitat pour l'avifaune),
- évaluer la réelle efficacité des mesures « très ponctuelles »,
- promouvoir les comités de suivi en faveur d'une bonne mise en place et évaluation des mesures.



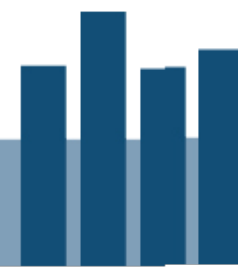
- Prendre en compte la fonctionnalité des milieux et les connexions écologiques,
- anticiper l'éventuelle adaptation de mesures compensatoires (« plan B »),
- intégrer les mesures compensatoires aux démarches territoriales, adosser les mesures compensatoire aux stratégies de conservation déjà existantes,
- poursuivre les expérimentations autour des « banques de compensation » et « fonds de compensation »...



20^{ème} édition

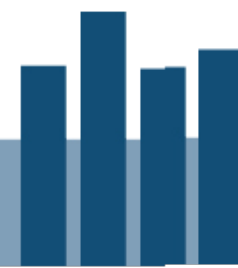
du Forum des gestionnaires
des espaces naturels

- Un rappel nécessaire : la mise en œuvre des mesures compensatoires doit se faire **AVANT** la destruction des habitats !

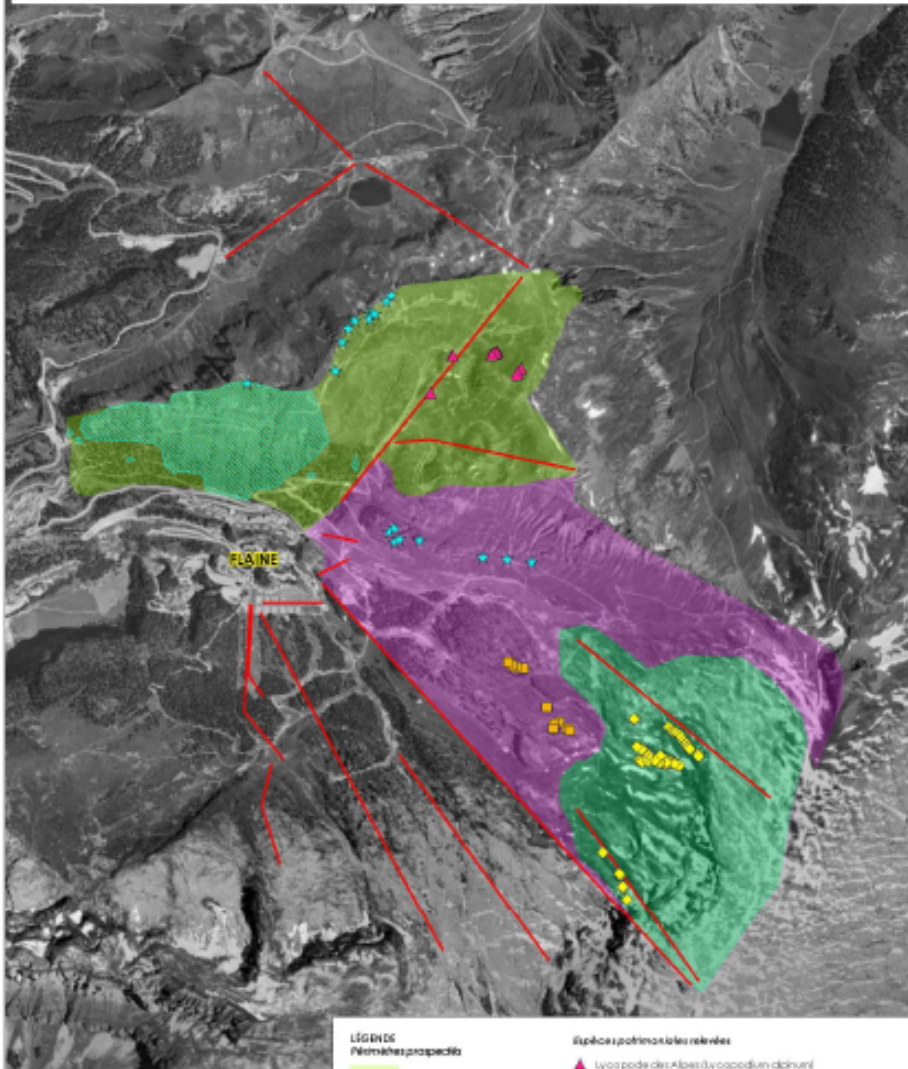


La mise en place d'une veille environnementale

- **L'exemple des « Observatoires de la biodiversité » sur les grands domaines skiabiles :**
 - le cas de Flaine,
 - démarche en cours de mise en place :
 - à Courchevel,
 - dans les stations affiliées à la Compagnie des Alpes



Observatoire des milieux naturels et de la flore du domaine skiable de Flaine
Flore patrimoniale - Prospections de terrain 2009, 2010 & 2011



LÉGENDE

Périodes de prospection

- Année 2009
- Année 2010
- Année 2011 (Flaine verte)

Infrastructures

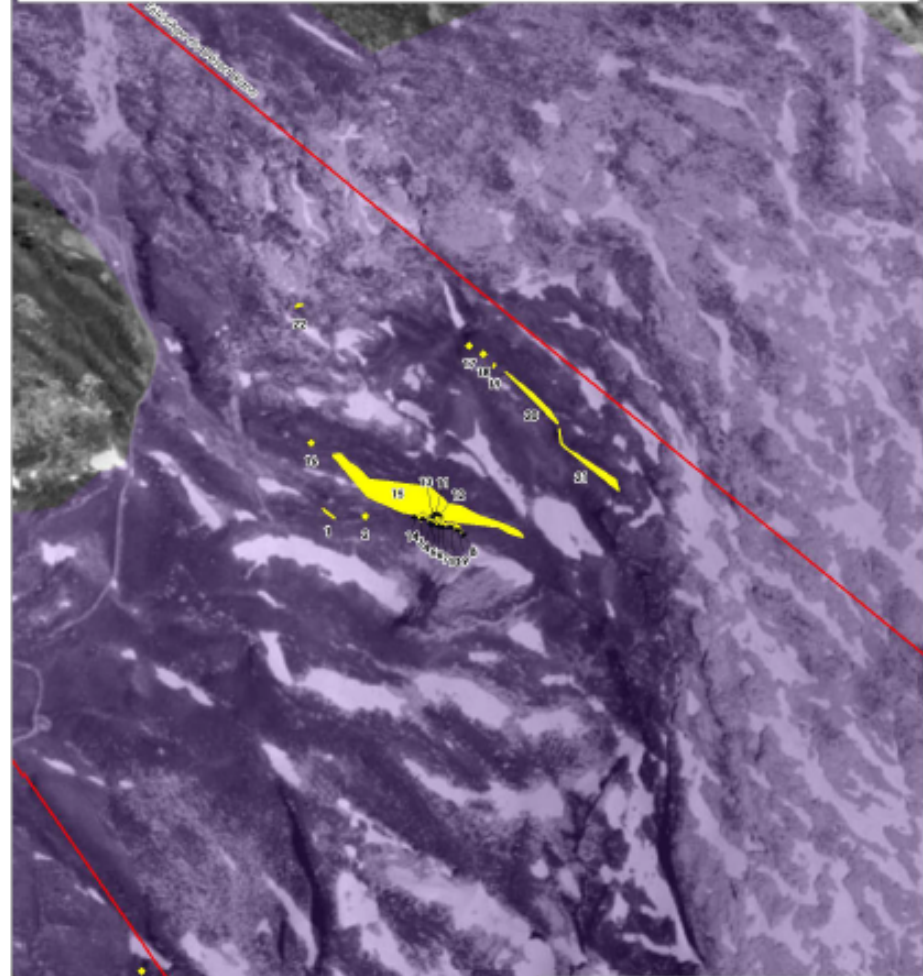
- Remontées Mécaniques
- Aire répartition de l'ensemble des remontées

Espèces patrimoniales relevées

- Lyco-pode des Alpes (*Lyco podium alpinum*)
- Pins-vivres à anelle d'ours (*Pinus laevis*)
- Sauve-plouffe d'Or (*Orchis spheerodes*)
- Rhazouille des Alpes (*Rhazouille alpina*)

CONCEPTION : KARUM - 07 20 88 81 / J.-P. FAUCY
SOURCE DONNÉES : KARUM (2011) / IGN (2011) / IGN (2011) / IGN (2011)
Date : 19/12/2011

Observatoire des milieux naturels et de la flore du domaine skiable de Flaine
Année de suivi 2011 - Flore patrimoniale : numéros des stations inventoriées



LÉGENDE

Zone d'étude

- Période de prospection au printemps (M 2011)

Stations de flore patrimoniale inventoriées en 2011

- Numéros de stations
- Pins-vivres à anelle d'ours (*Pinus laevis*)

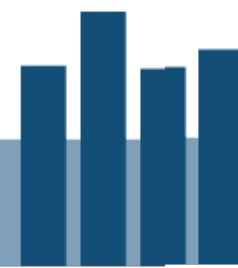
Infrastructures

- Remontées Mécaniques

CONCEPTION : KARUM - 07 20 88 81 / J.-P. FAUCY
SOURCE DONNÉES : KARUM (2011) / IGN (2011) / IGN (2011) / IGN (2011)
Date : 19/12/2011

L'harmonisation et l'amélioration des suivis

- Très grande hétérogénéité dans le **FOND** (méthode de réalisation) et la **FORME** (rédaction du rapport) des suivis

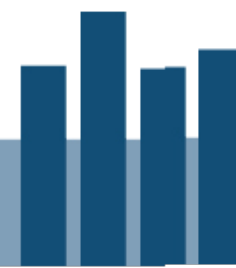


L'harmonisation et l'amélioration des suivis

- Le **FOND** : PROTOCOLE utilisé, RESULTATS observés et ANALYSE de ces résultats avec CONCLUSION sur la faisabilité, la pertinence et l'efficacité des mesures ;
 - clarifier les protocoles :
 - état initial (pour définir le protocole / pour analyser les résultats),
 - fréquence des visites de terrain,
 - localisation des stations de suivi (éventuelle stations témoins impactées ou non?),méthode de comptage / de relevé,
 - interprétation des chiffres quant au gain écologique de la mise en place des mesures;
 - liste de protocoles utilisés dans les suivis à étoffer pour harmonisation et aide aux bureaux d'étude.

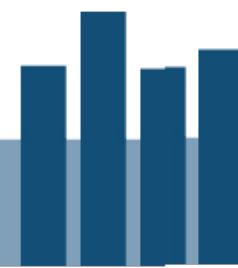
L'harmonisation et l'amélioration des suivis

- La **FORME** : l'harmonisation est primordiale pour faciliter la lecture des services instructeurs (le fond est-il bien présent ?) et la mise en œuvre des contrôles ultérieurs,
 - rappel du projet avec cartographie et rappel des mesures prescrites dans l'arrêté d'autorisation,
 - tableau avec le détail des suivis de chacune des mesures,
 - analyse des gains/pertes écologiques pour chaque mesure et globalement à l'échelle du projet et de ses abords,
 - si non réalisation / réalisation partielle / difficultés de suivi : justification attendue...



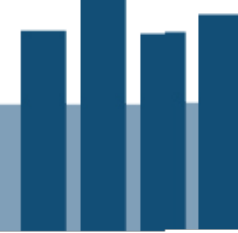
Le référencement et l'harmonisation des mesures ERC

- Mise au point d'un outil adapté,
 - **amélioration du suivi** des mesures pour évaluation de leur **efficacité**,
 - collecte optimale et analyse des rapports de suivi,
 - porter à connaissance des mesures prescrites et de leur efficacité,
 - **cartographie** des zones ayant été / étant soumises à des mesures de compensation (et si possible d'évitement et/ou de réduction) ;

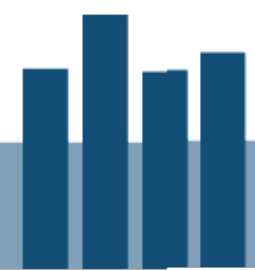
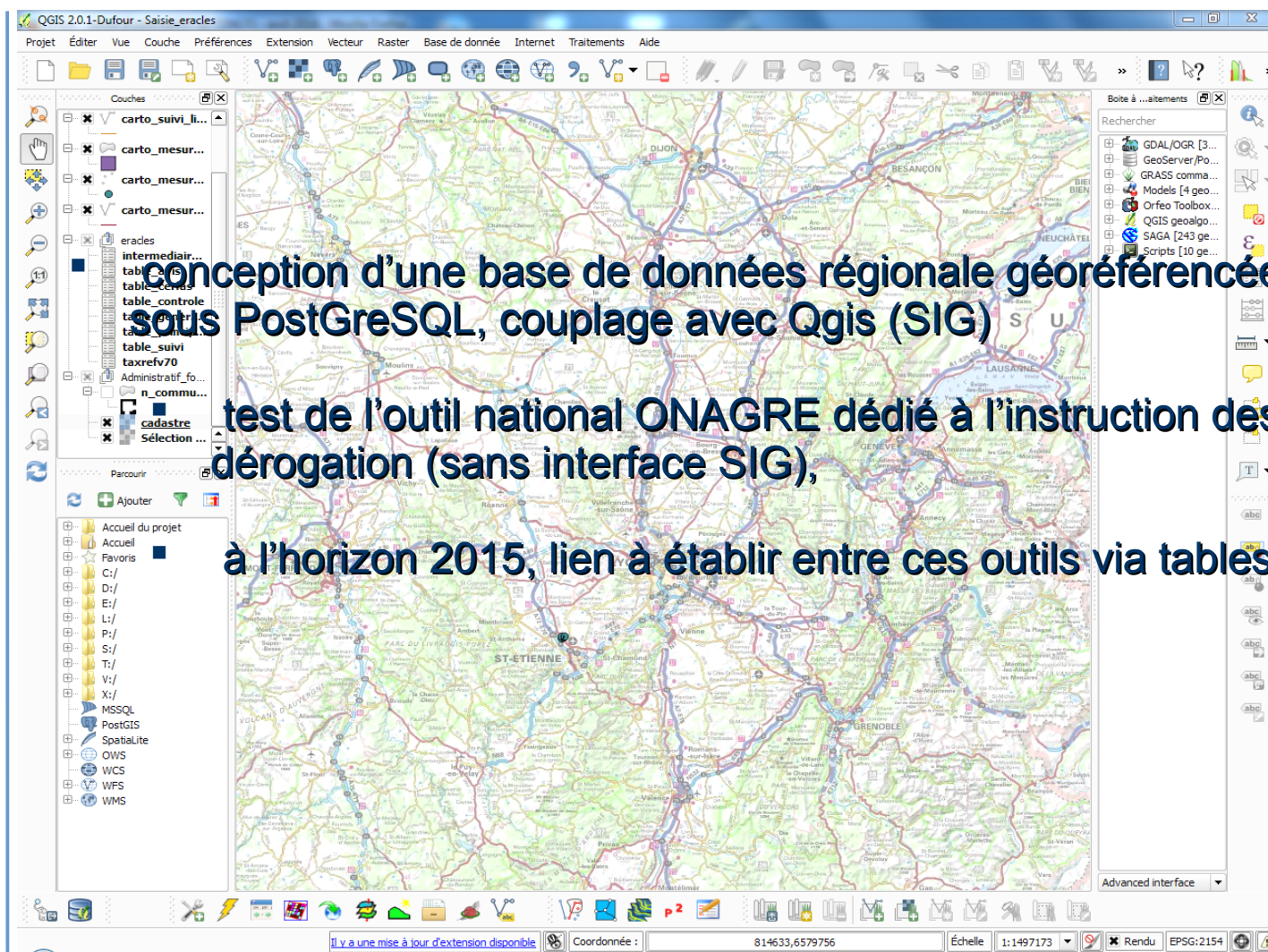


Travail engagé par la DREAL RA en 2014

- Collecte de tous les rapports de suivi des mesures ERC et renseignement de la base géoréférencée,
 - analyse des rapports de suivi,
 - les exigences de l'AP ont-elles été remplies ?
 - évaluation de l'efficacité des mesures prises,
 - intégration de l'état initial et des contrôles éventuels dans la démarche d'analyse (avec suites administratives s'il y a lieu),
 - typologie des méthodes de suivi,
 - « bons / mauvais » exemples,
- valorisation des suivis disponibles,
 - pour la DREAL : aide dans le pré-cadrage avant le dépôt de dossier de demande de dérogation,
 - pour les maîtres d'ouvrage : clarification quant aux exigences de la DREAL au regard des mesures prescrites,
 - valorisation auprès du grand public...

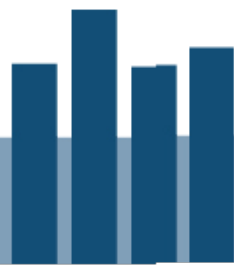


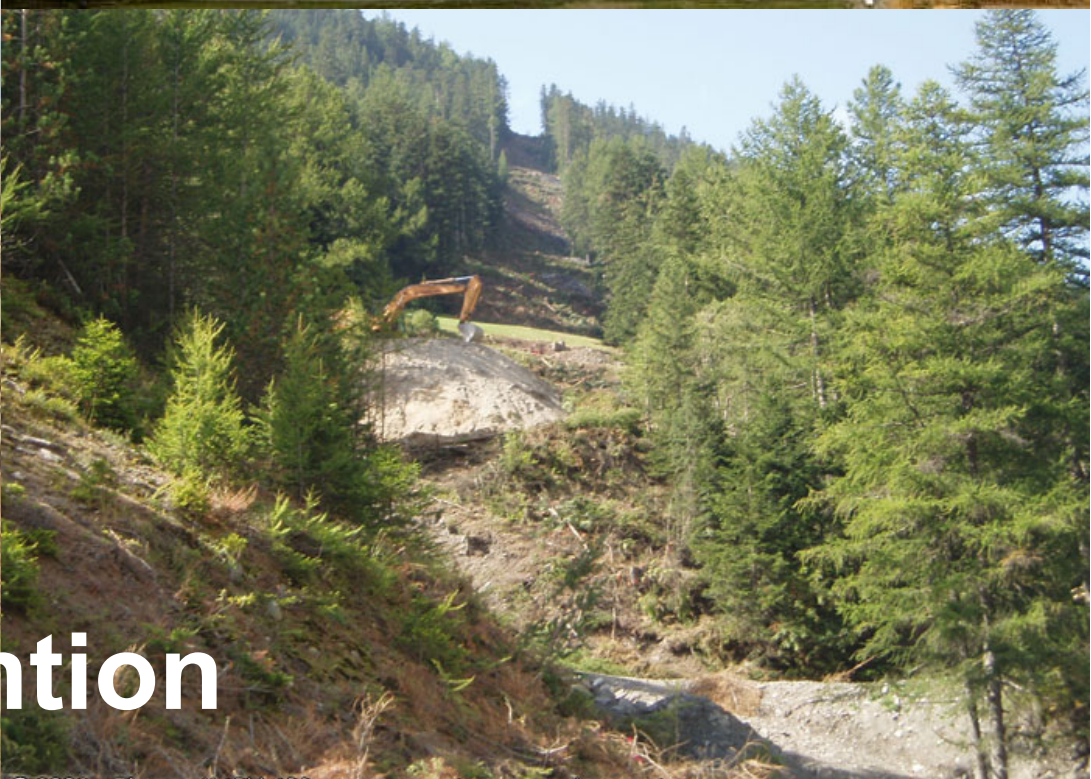
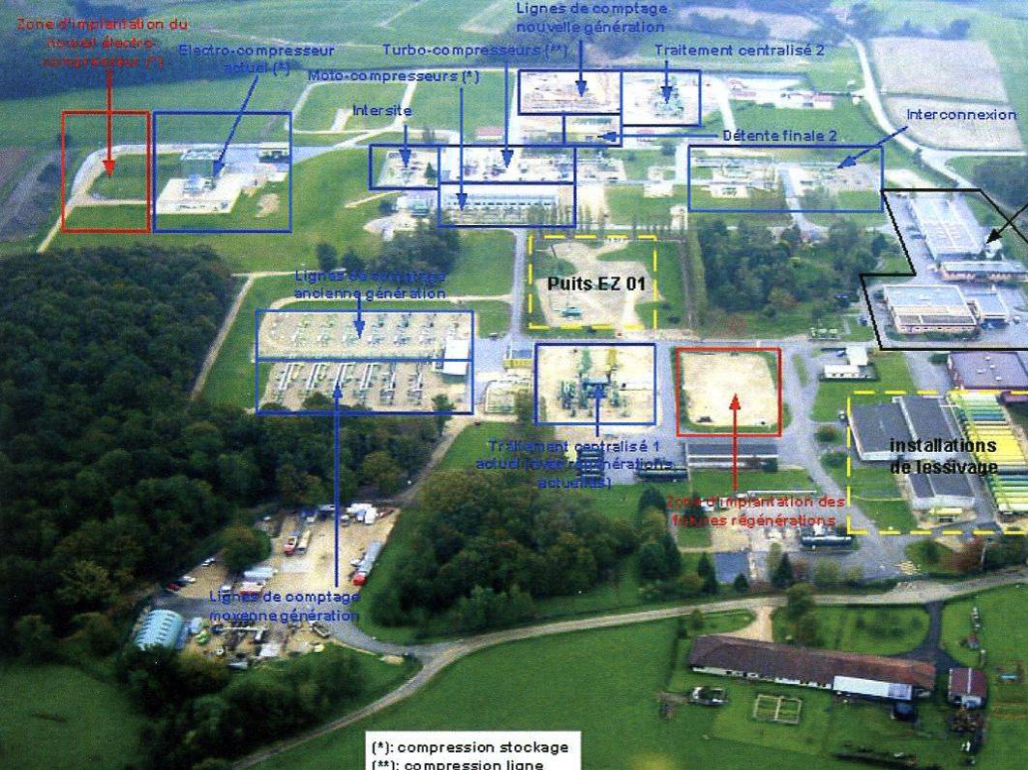
20^{ème} édition du Forum des gestionnaires des espaces naturels



Plus....

- **Valoriser les données collectées via les pôles de connaissance en cours de construction :**
 - **Pôle régional Flore/Habitats:** <http://www.pifh.fr>
 - **Pôle régional Gestion:** <http://www.pole-gestion.fr/>
- **mutualiser les retours d'expérience**
- **mise à disposition des bilans auprès du public :** (mise en œuvre de la convention d'Aarhus)





Merci de votre attention